

Ecole Maternelle
3-5 rue des écoles
37370 ST PATERNE RACAN
Tél. /Fax : 02 47 29 26 66
Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr

COMPTE – RENDU
DU CONSEIL D'ECOLE DU 1^e TRIMESTRE
Le 7 novembre 2014
Année scolaire 2014/2015

Personnes présentes :

Comité de parents :

Mme BROSSARD
Mme SAJOT-BAILLOU
M. MODELIN

Enseignantes :

Mme THEMINES
Mme THARAUD-FONTENAY
Mme GUISON

Mairie

M. DUBOIS

DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Mme ROYER

Personnes excusées :

Mme LECLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)
M. POUPEE (maire)
M. BERTHAULT

Ordre du jour

- Résultat des élections
- Règlement intérieur du conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école maternelle
- Effectifs, organisation de l'école
- Projets pour l'année 2014-2015
- Entretien et travaux
- Questions diverses

1. Résultat des élections

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	109
NOMBRE DE VOTANTS	38
ABSTENSIONS	71
NOMBRES DE BULLETS BLANCS ET NULS	3
SUFFRAGE VALABLEMENT EXPRIME	35
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	3

Représentants élus :

Mme BROSSARD Corinne
Mme BAILLOU Marie-Pierre
M. MODELIN Thierry
M. BERTHAULT Julien

2. Règlement intérieur du conseil

La proposition de pratiquer le vote à main levée est faite, sachant que seuls 3 parents élus ont le droit de vote. S'il y a plus de 3 parents élus présents au conseil, ils doivent décider avant le conseil de qui votera.

Le compte-rendu du conseil d'école sera affiché à l'école, disponible sur le site de l'école et pourra être photocopié pour les familles qui en feront la demande. Il sera également transmis par courriel aux familles qui ont transmis leur adresse à l'école en début d'année.

Les représentants des parents d'élèves voudront bien informer les familles de la date du conseil. Ils ont la possibilité de communiquer avec les familles par le biais de l'école.

Il est également rappelé les membres de droit pour le vote au sein du conseil d'école :

- 3 voix pour les représentants de parents d'élèves
- 1 voix pour les représentants de la mairie
- 3 voix pour les enseignants
- 1 voix pour le DDEN
- 1 voix pour Mme l'Inspectrice

Le règlement est voté à l'unanimité.

4. Règlement intérieur de l'école

Au paragraphe 6 : hygiène, un ajout et une reformulation sont effectués.

Le paragraphe sera rédigé comme suit :

« Les parents doivent veiller à ce que les enfants se présentent à l'école exempts de parasites. Les membres de la communauté scolaire s'autorisent à surveiller les chevelures. En cas d'invasion de poux de tête, les parents exposent leur enfant à un risque d'éviction scolaire. »

Le règlement modifié est voté à l'unanimité.

5. Effectifs et organisation de l'école

Sections	effectifs
Toute Petite et Petite Section - Mme Thémines, aidée de Christine Bouteiller	2 Tout Petits et 16 Petits 2 TPS sont attendus en janvier.
Moyenne Section - Mme Guison, aidée d'Aline Charron qui remplace Agnès Flament.	21 Moyens
Grande Section - Mme Tharaud-Fontenay, aidée d'Audrey Menant pendant le congé de Christine Layreau. Le lundi, c'est Mme Lisa Paganelli qui est en charge de la classe	22 Grands
Total	61 élèves

Comme chaque année au mois de novembre, Mme Thémines transmet les prévisions d'effectif pour l'année scolaire 2015-2016.

- 2 Tout Petits
- 21 Petits
- 16 Moyens
- 21 Grands

Ce qui fait un total de 60 élèves.

Ces chiffres seront la base de travail de l'Inspection pour la carte scolaire.

Organisation des après-midi :

Pendant que les petits sont à la sieste sont organisés des décroissements (sauf les mardis où Mme Thémines ne prend pas d'élèves en charge et s'occupe de la direction.).

Le lundi, Mme Thémines accueille les grands et les moyens en bibliothèque, en alternance, une semaine sur deux, par demi-classe, pendant que l'autre moitié travaille avec son enseignante.

Le jeudi et le vendredi, par période de 3 semaines, les grands ou les moyens sont pris en charge par demi classe par Mme Thémines. Les Grands font de l'anglais. Les Moyens ont travaillé en BCD à la première période et entament un cycle de jeux mathématiques.

De plus, Les Moyens et les Grands vont à la bibliothèque municipale toutes les 4 semaines et empruntent des livres pour leur classe.

7. Projets pour l'année 2014/2015

Un spectacle de la Compagnie Billenbois Cirque Plastique a été offert aux enfants le 7 novembre par l'école. Il s'agit d'un spectacle présenté dans le cadre de la saison Public en Herbe, programmation en milieu rural issue du missionnement du Conseil Général d'Indre et Loire et de la Région Centre, dans le cadre de la démocratisation culturelle en France face aux inégalités d'accès à la culture et aux arts, notamment en milieu rural. Une Convention signée par la Communauté de Commune Racan et la Compagnie prévoit une animation pour les écoles, c'est pourquoi la Compagnie nous a proposé ce spectacle. Le coût est de 3euros50 par enfant.

Nous offrirons comme chaque année un spectacle aux enfants à la période de Noël. La mairie offre un livre à chaque enfant et nous utiliserons l'argent versé à l'école par l'APE (5 euros par enfant) pour offrir des cadeaux collectifs (jeux pour les classes).

Les Portes Ouvertes auront lieu le samedi 30 mai et seront sur le thème du corps.

La fête des écoles aura lieu le samedi 20 juin 2015 à l'école élémentaire.

Au mois de février, la classe de Moyenne Section ira certainement au Cirque Pinder. Les deux autres classes sont encore en cours de réflexion mais il est possible que l'une des deux profite du transport.

Les trois classes sont inscrites dans le dispositif Maternelle au Cinéma. Elles assisteront à la projection de deux programmes de films d'animation au deuxième et au troisième trimestre.

La question des rencontres sportives est posée. Pour l'instant, ce n'est pas organisé mais il n'est pas exclu que l'école y participe de nouveau cette année.

8. Entretien, travaux et équipement

L'aménagement de la bibliothèque a été finalisé à la rentrée et la classe de Moyenne section a également été équipée d'un meuble de rangement. On remercie la mairie pour ces investissements conséquents.

Le petit grenier ne sera pas aménagé car il est en trop mauvais état, mais l'aménagement du grenier du 2^e étage est à l'étude.

Les parents représentants soulignent le problème de stationnement aux abords de l'école.

Par contre, le revêtement devant la garderie et le balisage de l'école sont très appréciés et la mairie en est remerciée.

1. Questions diverses

Photo scolaire : le fond marron n'a pas semblé faire l'unanimité au sein des parents d'élèves : c'est modifiable pour l'année prochaine. L'équipe reste très satisfaite du travail de la photographe.

La question de l'autorisation du maquillage (verni à ongle) et des bijoux fantaisies est posée : Le règlement ne les interdit pas, cette question est laissée à l'appréciation des familles. Cela dit, les enseignantes se réservent la possibilité de confisquer tout objet qui empêcherait l'enfant de se concentrer sur son travail ou qui pourrait être dangereux.

Date du prochain conseil : jeudi 19 février 2015

Présidente de séance : Mme Thémines